



Conseil régional de
l'ENVIRONNEMENT
de la **CÔTE-NORD**

818, boulevard Laure, local 104, Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8
Tél. : 418.962.6362 - Courriel : info@crecn.org
WWW.CRECN.ORG



Par notre **propre**
énergie

PROPOSITION DE PLAN D'ACTION RÉGIONAL CÔTE-NORD

Déposé au Ministère du Développement
durable, de l'Environnement, de la Faune
et des Parcs

AVRIL 2013

Merci à nos partenaires



Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques



IMPORTANT : Cette proposition de plan d'action a été réalisée en fonction des constats et enjeux identifiés lors de l'élaboration du Portrait énergétique régional, préparé par Consortium Innovation Technologique Énergie Côte-Nord, pour le compte du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord et de la Table régionale sur la dépendance au pétrole. Ce document n'a pas été présenté, dans sa forme finale, aux membres de la Table régionale. Ceux-ci ont participé à l'élaboration des grands axes du plan d'action, mais la consultation sur les éléments précis du Plan d'action reste à réaliser. Ce document n'est donc pas final et nécessitera une mise à jour dans les prochains mois.

Plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole

A. Introduction

1. La campagne Par notre PROPRE énergie

Depuis plusieurs mois, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN), les autres conseils régionaux de l'environnement et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) mobilisent les acteurs régionaux et nationaux afin de **mettre au point des outils pour entreprendre la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole.**

Ainsi, *Par notre PROPRE énergie* permet, dans chaque région, de :

- **Poursuivre la réflexion** sur les enjeux de la dépendance au pétrole;
- **Promouvoir et favoriser des initiatives innovantes** qui proposent des alternatives concrètes à l'utilisation du pétrole et des moyens de diminuer notre consommation;
- **Favoriser l'intégration des enjeux** de réduction de la dépendance au pétrole dans les processus de développement locaux et régionaux.

En réunissant de nombreux intervenants de secteurs diversifiés et en travaillant de façon multidisciplinaire, **les CRE embrassent pleinement la complexité de l'enjeu énergétique et son caractère transversal.** Le mandat se décline en trois volets :

- **Formation d'une Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole**
Le CRECN anime une Table sur la réduction de la dépendance au pétrole. Celle-ci **réunit des acteurs clés régionaux provenant de divers secteurs** (développement régional, municipal, transport, aménagement, ressources naturelles, environnement, énergie, etc.). La Table régionale est le lieu de coordination et de concertation pour opérer la démarche, identifier les priorités et susciter l'engagement.
- **Réalisation d'un portrait énergétique régional**
La réalisation du Portrait énergétique régional sert de point d'ancrage pour la planification des actions. On y **dresse l'état de la situation de la consommation et de la production énergétique** de façon à :
 - identifier les facteurs qui influencent la dépendance au pétrole,
 - dégager les principaux enjeux énergétiques locaux,
 - pointer les axes d'intervention prioritaires.

Il en résulte un document de référence qui constitue la pierre angulaire pour orienter les réflexions de la Table et de la région.

- **Élaboration d'un plan d'action régional de mobilisation**

À la lumière du Portrait, le présent Plan d'action régional, qui présente les principales pistes d'intervention qui permettront d'amorcer des initiatives de réduction de la dépendance au pétrole, a été élaboré. Il s'agit de **définir les différentes étapes à franchir, et d'identifier les secteurs à prioriser, les acteurs à mobiliser et les appuis à obtenir**. Ultimement, ce plan d'action régional servira de guide pour orienter les actions subséquentes et poursuivre le travail de mobilisation.

2. Vers un Québec sans pétrole

L'engagement du CRECN et des CRE pour un Québec sans pétrole a débuté en 2009 avec *les Rendez-vous de l'énergie*. Cette phase de consultation et de sensibilisation avait pour but d'**imaginer un Québec sans pétrole**.

La formation de 16 comités d'action régionaux (un par région) a permis d'impliquer 264 personnes issus de plus de 200 organisations clés : conférences régionales des éluEs, forums jeunesse, municipalités régionales de comté, centres locaux de développement, coopératives de développement régional, chambres de commerce et d'industries, entreprises, chaires de recherche, universités, municipalités, producteurs, sociétés de transport, conseils centraux de la CSN, fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles, agences de la santé et des services sociaux, associations environnementales, SADC, commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, commissions scolaires, agences de transport et d'urbanisme, ministères (MTQ, MRNF, MDEIE, MAPAQ, MAMROT), etc.

En partant de la question « *Comment le Québec peut-il diminuer sa consommation de pétrole et accroître son indépendance énergétique tout en favorisant le développement économique et social harmonieux de son territoire ?* », cette démarche novatrice, consultative et non partisane a constitué un élément déclencheur conduisant à une volonté collective d'agir pour **occuper le territoire, produire, consommer et se déplacer différemment**.

Le premier **Forum québécois sur l'énergie** en novembre 2011 a été le point culminant de cette première phase. Il a réuni plus de 350 décideurs et acteurs socioéconomiques de tous les milieux et secteurs d'activité, une quarantaine de conférenciers et autant d'exposants. Une déclaration d'engagement, signée par plus de 150 organisations, a par ailleurs démontré l'importance de l'enjeu aux yeux des représentants présents.

Les Rendez-vous de l'énergie se sont avérés structurants et porteurs de signification autant régionalement qu'à l'échelle du Québec. Ils ont permis au RNCREQ et aux CRE de démontrer qu'ils pouvaient jouer un rôle unique et essentiel en matière de mobilisation et de concertation des acteurs.

En s'appuyant sur les résultats des *Rendez-vous de l'énergie*, les CRE ont proposé au gouvernement du Québec de leur confier le mandat de **poursuivre la mobilisation régionale en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole**.

Par notre *PROPRE énergie* permet ainsi de **passer de la conscientisation à l'action**, en reprenant les enjeux et constats présentés lors des *Rendez-vous de l'énergie*, dans une réflexion sur les actions à mettre en place pour réduire notre dépendance au pétrole.

Pourquoi faut-il réduire notre dépendance au pétrole ?

Au Québec, le pétrole représente environ 40 % de la consommation énergétique, soit presque autant que la consommation d'électricité. Or, depuis quelques années, l'accroissement de la demande mondiale de pétrole, combiné au fait que cette ressource non-renouvelable se raréfie, entraîne une pression à la hausse sur les prix. Une tendance qui n'est pas près de s'atténuer, et qui a de lourds impacts sur l'économie. En outre, la consommation de pétrole a aussi des effets néfastes sur les écosystèmes, la santé publique, le climat et la qualité de vie.

- **Les impacts sur l'économie québécoise**

Malgré le fait que cette source d'énergie soit très importante pour notre économie, le Québec n'en produit pas et nous devons nous approvisionner entièrement sur les marchés extérieurs pour combler nos besoins. En 2012, les dépenses québécoises pour l'achat de pétrole et de produits pétroliers se sont élevées à quelque 12 milliards de dollars, une sortie nette de capitaux vers l'étranger.

Au-delà des impacts de ces importations sur l'économie globale du Québec, l'augmentation des prix du pétrole touche directement aux finances de tout le monde (individus, entreprises, gouvernement). Déjà aux prises avec des problèmes inquiétants en matière de relève, de dévitalisation et d'accès aux services, les régions rurales et périphériques du Québec risquent quant à elles de voir ces problématiques s'amplifier.

- **Les impacts sur la santé et la sécurité**

L'exposition aux polluants de l'air issus de la combustion des produits pétroliers engendre le développement et l'aggravation de problèmes cardiorespiratoires. Aussi, la combustion des hydrocarbures demeure la principale source de pollution atmosphérique : contaminants, émission des matières particulaires, dioxyde de soufre. Cette combustion est en outre le principal précurseur de l'ozone et du smog.

Par ailleurs, l'automobile favorise un aménagement urbain où l'on devient dépendant de son utilisation excessive, ce qui conduit à une plus grande sédentarisation, donc à l'augmentation du taux d'obésité de la population et à d'autres problèmes de santé publique liés au manque d'exercice.

- **Les impacts sur les transports et la mobilité personnelle**

L'aménagement du territoire, l'expansion des villes et le développement des banlieues ont rendu la voiture indispensable aux déplacements courants d'une grande partie de la population. Le temps de navettage des personnes pour aller et revenir de la résidence au lieu de travail a ainsi explosé au cours des dernières années. Les infrastructures routières, coûteuses à développer et à entretenir, ne suffisent pas à absorber ces besoins croissants. On estime qu'en 2009, le coût

de la congestion s'élevait à près de trois milliards de dollars uniquement pour la région métropolitaine, en hausse de 100 % depuis 2004.

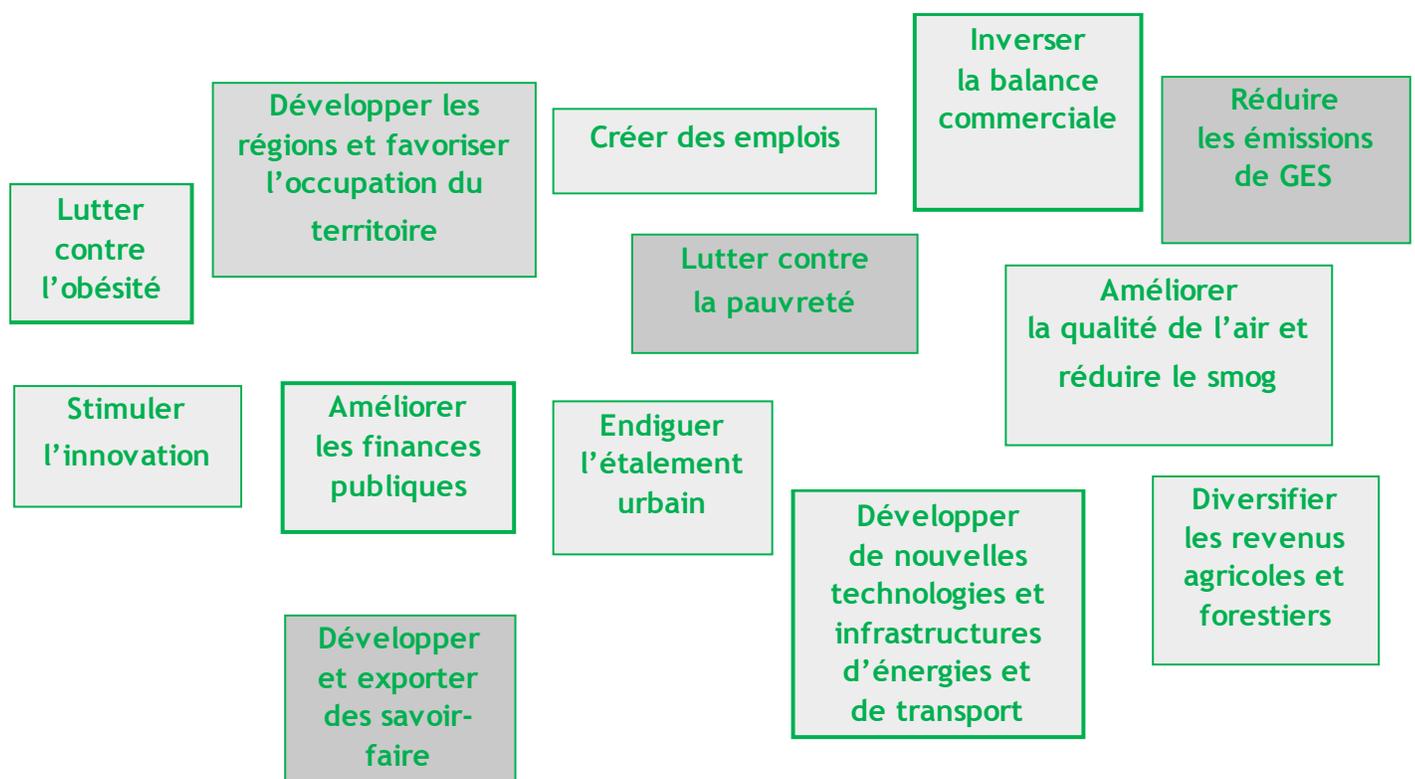
- **Les impacts sur les écosystèmes locaux**

Les infrastructures pour accommoder les déplacements en voiture (routes et stationnements) participent directement au phénomène d'îlots de chaleur. En plus des impacts pour la santé humaine, ce phénomène est fortement nuisible pour la flore. L'expansion des villes et l'étalement urbain sont aussi responsables chaque année de la disparition de milliers d'hectares de terres arables, de milieux humides et de milieux naturels.

- **Les impacts sur le climat**

Au Québec, la combustion de pétrole est responsable de 60 % des émissions totales de GES, 40 % étant attribuables au seul secteur des transports.

Réduire notre dépendance au pétrole, c'est...:



B. Contexte et priorités

1. Les acteurs clés

Pour le CRECN et les membres de la Table régionale, les acteurs clés sont ceux qui ont le moyen d'agir et / ou participent à des processus décisionnels permettant l'atteinte des objectifs de la démarche, soit de mobiliser la société nord-côtière et québécoise à s'engager dans une démarche structurée et planifiée de réduction de la dépendance au pétrole. Ces acteurs et leurs actions peuvent être situés à différents paliers d'intervention selon les objectifs à atteindre qui vont du niveau local au niveau national.

De manière générale, on peut dire que tout citoyen de la région a son mot à dire en raison de son propre lien de dépendance envers le pétrole, mais également en fonction des droits et pouvoirs civils qui lui sont conférés par l'État, ne serait-ce que dans l'exercice démocratique. Nous croyons donc qu'il est important de maintenir des actions visant à informer et sensibiliser la population aux enjeux liés à la dépendance envers le pétrole.

Ceci étant dit, à cette étape de la démarche, le CRECN et la Table régionale s'engage résolument dans une volonté de réaliser l'intention et de mettre en branle une véritable réflexion régionale sur les mesures à mettre en œuvre pour réduire la dépendance de la région au pétrole. Aussi, le présent plan d'action sera-t-il davantage orienté vers des acteurs qui peuvent contribuer de manière importante dans leurs champs d'intervention particuliers.

La composition de la Table régionale reflète déjà cette vision puisque les intervenants représentent pour la plupart un leadership ou un élément fédérateur dans leur domaine. Le choix du CRECN et de la Table, pour cette étape de la démarche était de favoriser des acteurs qui interviennent à différents niveaux dans les processus décisionnels ayant trait à la planification territoriale ou la planification du développement.

Nous envisageons par ailleurs que les prochaines étapes de la démarche nous amène à diversifier la base sur laquelle est établie la concertation et à être plus spécifique dans les interventions, en créant, par exemple, des comités sectoriels ou sous régionaux touchants les axes identifiés au Plan d'action.

2. Les enjeux clés

Les travaux de la Table régionale et du Consortium Innovation Technologique Énergie Côte-Nord (CITEC), mandaté pour réaliser le portrait énergétique en collaboration avec le CRECN, la CRÉ et la Table, ont permis d'identifier plusieurs enjeux clés liés à la question énergétique de manière générale et à la dépendance au pétrole de manière plus spécifique.

Parmi ceux-ci, notons entre autres :

- Un territoire immense et peu peuplé;
- D'importantes disparités socio-économiques entre les communautés, alors que certaines prospèrent grandement, d'autres sont aux prises avec des économies et populations fortement en déclin;
- Des différences importantes au niveau des infrastructures de transport puisque certaines localités sont toujours isolées du reste du territoire par voie terrestre;
- La présence de quelques pôles de services dans la région qui génère des déplacements importants pour se prévaloir des services offerts;
- Une consommation énergétique liée de manière importante au domaine du transport, la situation géographique éloignée et les difficultés d'accès au territoire constituant des contraintes majeures à la substitution rapide du pétrole dans le secteur des transports;
- Une forte dépendance de certains secteurs industriels envers le mazout.
- Un historique et un potentiel important pour la production d'énergie renouvelable;
- L'émergence rapide de plusieurs filières énergétiques dans la région dont les impacts doivent être analysés a priori de leur mise en service;
- La dépendance importante de la région envers l'extérieur pour les denrées alimentaires et produits de base;
- L'accès important des pôles de service au transport maritime et le potentiel important de celui-ci;
- L'accès limité au transport ferroviaire dans la plupart des secteurs;
- Un manque de connaissances sur plusieurs aspects liés aux filières, besoins et potentiels de la région;
- Un accès limité à certains services spécialisés, particulièrement dans les milieux isolés;
- Des milieux isolés, non raccordés aux réseaux de distribution d'énergie.

3. Les axes d'intervention

Suite à l'identification des enjeux clés, des axes d'intervention ont été élaborés. Ces axes d'intervention sont à la base de la structure du Plan d'action régional. Les Axes d'intervention, présentés de manière non hiérarchisée, sont les suivants :

Axe 1 : Le transport des personnes

Axe 2 : Le transport des marchandises

Axe 3 : Les usages industriels

Axe 4 : L'efficacité énergétique et la chauffe des bâtiments

Axe 5 : Les milieux isolés

Axe 6 : L'aménagement du territoire

Axe 7 : L'acquisition de connaissances, l'innovation, la sensibilisation et l'éducation

Les raisons qui motivent le choix de ces axes d'interventions sont évidentes à la lecture de la section suivante, qui présente sommairement les objectifs rattachés à chacun.

4. Les objectifs

Chacun des axes d'intervention se décline en un ou plusieurs objectifs visant à réduire la dépendance au pétrole de la région ou à identifier des pistes d'action pour le faire. Chaque objectif est résumé de manière succincte. Le tableau en annexe reprend les objectifs et y associe des pistes d'actions plus précises.

4.1. Le transport des personnes

Réduire l'utilisation de l'auto-solo comme mode de transport

L'automobile est de loin le moyen de déplacement le plus utilisé sur la Côte-Nord. La géographie et la démographie du territoire, de même que le peu d'alternatives disponibles font en sorte que cette situation demande que l'on s'y attarde particulièrement. Il faut notamment envisager diverses options dans les secteurs à plus fort débit journalier et accroître l'offre en transport collectif et alternatif.

Favoriser l'utilisation du transport actif

Bien que certaines communautés montrent un bilan un peu plus intéressant de ce côté (Les communautés autochtones, particulièrement), la part du transport actif est très limitée dans la région. Ces modes transport, pourtant bien adaptés à la région sont encore souvent vus davantage comme des activités de loisirs que comme de réelles alternatives à l'automobile. Il faut sensibiliser la population et les élus afin de s'assurer que les infrastructures associées à ces modes de transport soient suffisantes en quantité et en qualité.

Promouvoir l'amélioration globale du parc de véhicules

En raison des particularités régionales, il est difficile, voire impossible, de cibler à court ou moyen terme, une diminution drastique des déplacements automobiles. Dans ce contexte, lutter contre la dépendance au pétrole veut aussi dire utiliser les véhicules automobiles les plus efficaces en terme énergétique. C'est d'autant plus important que la pénétration des véhicules à faible consommation demeure difficile dans une région comme la Côte-Nord.

4.2. Le transport des marchandises

Encourager les modes de transport des marchandises les plus efficaces

Bien que la plupart des modes de transport de marchandise soient accessibles, du moins ponctuellement, dans la région, le transport routier occupe une place largement prédominante. S'il est vrai que certains produits industriels (Minerai, concentré et boulettes de fer, lingots d'aluminium, produits du bois et papier dans une moindre mesure...) utilisent presque exclusivement le transport maritime et / ou ferroviaire, ce qui représente une part importante du transport interrégional en tonnage, ces modes de transport sont peu utilisés pour d'autres usages. Or, ils sont beaucoup moins polluants et énergivores que le transport routier, en

plus de nécessiter moins d'investissements en infrastructures. Il nous apparaît donc essentiel d'en encourager l'utilisation.

Promouvoir l'amélioration de la performance des flottes de véhicules

Que ce soit dans le secteur routier, ferroviaire ou maritime, il existe des enjeux et des opportunités pour améliorer la performance des véhicules. Certains projets sont déjà réalisés alors que d'autres sont en préparation actuellement. Les actions du plan réfèrent à des enjeux de sensibilisation et d'éducation auprès des acteurs concernés.

4.3. Les usages industriels

Réduire l'utilisation des hydrocarbures lourds dans les procédés industriels

Certains procédés industriels (Bouletage du fer, cuisson d'anodes...) nécessitent une utilisation importante d'énergie calorifique. Cette énergie est généralement fournie par des hydrocarbures lourds (Mazout lourd, Bunker C...) grandement polluants et émetteurs de GES. Les alternatives sont actuellement non disponibles dans la région (Gaz naturel) ou issus de filières encore peu matures (Biochar et autres produits issus de la biomasse forestière...). Il faut donc bien évaluer les besoins des industriels et les options / opportunités de substitution.

Favoriser la récupération d'énergie dans les procédés industriels

Il existe des opportunités de récupération d'énergie dans les procédés industriels, soit pour la chauffe de bâtiments, l'utilisation dans les procédés mêmes ou la production d'électricité. Ce potentiel demande toutefois à être mieux évalué.

Améliorer la performance des flottes de véhicules industriels

Bien que certains industriels aient déjà introduit des objectifs d'amélioration globale de la performance de leurs flottes de véhicules, on constate qu'il y a encore beaucoup d'effort à mettre en œuvre afin de s'assurer d'une réelle amélioration globale des flottes de véhicules industrielles.

4.4. L'efficacité énergétique et la chauffe des bâtiments

Promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments

Bien que l'efficacité énergétique ne soit pas nécessairement directement en lien avec la dépendance au pétrole, nous croyons qu'il est important d'inclure des objectifs touchant cet élément. Premièrement, une partie des bâtiments, particulièrement dans le secteur des ICI, est chauffée avec des produits pétroliers (Mazout). De plus, même si ce n'est pas le cas, l'énergie libérée par une meilleure efficacité énergétique peut servir à des usages plus appropriés et qui permettront de réduire la dépendance au pétrole (électrification du transport, par exemple).

Faire la promotion des énergies renouvelables pour la chauffe des bâtiments

Il existe un potentiel de conversion ou la mise à niveau des installations pour la chauffe des bâtiments dans la région.

4.5. Les milieux isolés

Favoriser la mise en place d'alternatives aux génératrices et centrales thermiques dans les communautés isolées

Plusieurs communautés nord-côtières ne sont actuellement pas reliées au réseau de distribution. Elles sont principalement desservies par des centrales diesel qui consomment des quantités importantes d'hydrocarbures et engendrent des coûts importants (entre 0,40 \$ et 0,50 \$ le kWh). Le plan d'action propose d'évaluer les alternatives afin de proposer, à terme, des options pour le remplacement de ces installations.

Favoriser la substitution des hydrocarbures dans les résidences isolées

Avec plus de 7000 beaux de villégiature, des dizaines de camps forestiers et miniers, pourvoires et autres territoires fauniques structurés qui sont pour la plupart non reliés au réseau de distribution d'énergie, il existe un important potentiel de conversion vers des énergies renouvelables. Dans certains secteurs, la pénétration des énergies alternatives est déjà passablement avancée. Toutefois, une évaluation de la situation doit être effectuée afin d'avoir des données plus précises sur le phénomène. La sensibilisation et l'éducation auprès des propriétaires et locataires de terres publiques doit être poursuivie.

4.6. L'aménagement du territoire

Promouvoir les saines pratiques d'aménagement du territoire

Avec une densité de population aussi faible, l'immensité du territoire et la présence de quelques pôles de services régionaux, les enjeux d'aménagement du territoire sont d'envergure. De plus, la compréhension des liens entre l'aménagement et les enjeux soulevés par la dépendance au pétrole demeure limitée dans certains milieux. Il faut donc poursuivre la sensibilisation des acteurs politiques, notamment dans les communautés en croissance démographique.

4.7. L'acquisition de connaissances, l'innovation, la sensibilisation et l'éducation

Encourager la R&D sur les alternatives aux hydrocarbures dans la région

Certains acteurs régionaux sont engagés dans des activités d'éducation, de recherche et développement visant à répondre à différents enjeux identifiés par la Table régionale. Nous croyons que, lorsque ces projets sont porteurs et permettent d'envisager l'atteinte des objectifs inscrits au plan d'action, il faut les encourager.

Sensibiliser la population nord-côtière aux enjeux énergétiques de la région

Bien que cette phase de la démarche, ainsi que la précédente aient permis de sensibiliser certains acteurs clés aux enjeux liés à la dépendance au pétrole, il est évident que les efforts de sensibilisation et d'éducation doivent être maintenus. Il faut entre autres diffuser les outils réalisés dans le cadre de la démarche.

Encourager la réalisation de formations en lien avec les alternatives au pétrole

Un des enjeux identifiés est l'accès difficile à certains services spécialisés. Nous croyons qu'une des manières de répondre à cet enjeu est de favoriser la diffusion des connaissances par la réalisation d'activités de formation. Déjà, les deux Cégeps de la région travaillent sur des programmes de formation dans le domaine.

5. Les facteurs de réussite dans la mise en place d'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole

La convergence avec les stratégies gouvernementales de réduction des émissions de GES

Un élément important dans le succès d'une campagne de sensibilisation / éducation et mobilisation est sans aucun doute la convergence et la cohésion avec les politiques et stratégies locales, régionales et nationales. Or, la présente campagne est étroitement liée aux objectifs gouvernementaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre contenus dans le Plan d'action sur les changements climatiques (PACC). Les différents programmes liés à ce plan devraient permettre d'ailleurs l'atteinte de certains objectifs du Plan d'action régional. Par ailleurs, le Plan d'action régional prévoit la promotion des programmes gouvernementaux, entre autres ceux liés au PACC.

Les effets concrets et observables du réchauffement climatique

On sait que les changements climatiques exercent des effets plus ou moins grands et plus ou moins observables selon l'endroit où l'on se trouve sur le globe. Or, les régions maritimes et les régions les plus septentrionales sont celles qui vivent, dans l'hémisphère nord, les phénomènes de manière plus évidente et plus récurrente. Le raccourcissement important de la période d'ouverture de la route blanche, en Basse-Côte-Nord, la couverture de glace grandement diminuée sur les berges et le golfe et les phénomènes accélérés d'érosion littorale, dans les dernières décennies, sont des exemples concrets de cela. Aussi, nous croyons que la perception de la population par rapport aux changements climatiques et à leurs effets, de même que la nécessité de mettre en œuvre des actions pour contrer ceux-ci en est positivement affectée. Cela est un argument de plus pour convaincre les nord-côtiers de la nécessité de réduire l'utilisation de combustible fossile dans la région.

La structure industrielle

La structure industrielle de la région est particulière dans ce sens qu'elle repose principalement sur quelques très grandes industries et plusieurs petites et moyennes entreprises fournissant des services aux premières. Or, ces grandes entreprises sont, de manière générale, de très grands consommateurs de produits pétroliers. Les coûts énergétiques directs et indirects (Fournisseurs, coûts liés aux émissions (plafonnement et échanges, par exemple)) de ces entreprises sont évidemment en hausse constante depuis plusieurs années et elles ont tout intérêt à passer à des énergies moins coûteuses et émettrices. Cela se traduit d'ailleurs déjà par la mise en place de stratégie de réduction, de conversion et d'efficacité énergétique dans la plupart de celles-ci. Or, non seulement ces industries représentent-elles une part importante de la consommation de

produits pétroliers et des émissions de GES de la région, mais elles y exercent également un leadership indéniable, particulièrement auprès de leurs fournisseurs. Nous croyons qu'elles peuvent et doivent jouer un rôle central dans une démarche telle que celle-ci.

L'existence d'objectifs concordants dans les processus de planification régionaux

Au même titre que la présence d'objectifs concordant à l'échelle provinciale, la convergence avec les différents processus de planification régionale est un facteur important d'une démarche de réduction de la dépendance au pétrole. Même s'il reste des efforts importants à faire afin de sensibiliser les acteurs clés, certains objectifs de développement régionaux affichent une convergence certaine avec les objectifs du Plan d'action. Notons à titre d'exemple, les quelques objectifs suivants tirés du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire.

- 1.9. Promouvoir l'amélioration du réseau de transport d'énergie afin de permettre l'intégration additionnelle de production d'énergie;
- 1.10. Promouvoir l'utilisation de la biomasse comme forme d'énergie
- 1.11. Optimiser la production énergétique par le couplage de l'énergie éolienne avec d'autres formes d'énergies
- 1.12. Positionner la Côte-Nord comme région de référence pour le développement et l'évaluation de nouvelles formes d'énergies vertes
- 4.1. Caractériser les rivières de la Côte-Nord afin de faire des choix éclairés de développement, de mise en valeur et de conservation
- 4.2. Documenter le potentiel économique de l'utilisation de la biomasse forestière sur le territoire
- 4.3. Développer des produits énergétiques en fonction des besoins de consommation régionaux et des tendances du marché

Les opportunités et les potentiels de développement

Tel que démontré dans le Portrait énergétique régional, la région possède un certain nombre d'atouts importants pour effectuer une transition énergétique, dont les plus importants sont sans doute des ressources et un potentiel important en terme de développement d'énergies propres et renouvelables. De plus, la crise forestière des dernières années a mis à mal l'industrie forestière et les communautés dépendantes de celle-ci, qui cherchent des moyens de relancer l'économie forestière. Or, la production énergétique, sous diverses formes, à partir de la biomasse forestière apparaît comme une voie de développement et de consolidation intéressante pour ces entreprises et communautés. Les projets et stratégies en ce sens sont nombreux dans la région. Notons que les industriels forestiers ont d'ailleurs concédé, dans le cadre de l'entente *Bon bois, bonne usine, bon usage*, une partie de leurs attributions forestière pour des usages autres que le sciage, dont les usages énergétiques.

6. Les principales contraintes à la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole

L'éloignement des pôles de services et la faible densité de population

Le fait que la population nord-côtière soit peu dense et répartie sur un immense territoire constitue une contrainte majeure à la mise en place d'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole. Même si cette situation peut paraître avantageuse lorsque vient le temps de convaincre les acteurs clés et la population de l'importance d'une telle stratégie, elle complexifie grandement la mise en œuvre de celle-ci et demande des ressources qui peuvent parfois paraître démesurées par rapport au gain recherché. La très faible densité de population, qui fait actuellement en sorte que l'offre de services et d'infrastructures de transport alternatifs à l'automobile est limitée, est notamment un obstacle à des investissements publics importants. Or, sans ces investissements, la population est et se sent souvent démunie face aux enjeux énormes auxquels elle fait face.

La faiblesse de l'offre d'alternatives à l'automobile

Un autre élément qui pose un défi important si la région souhaite se lancer dans une démarche de réduction de la dépendance au pétrole est le manque flagrant d'alternatives à l'automobile pour le transport des personnes. À quelques exceptions près, l'automobile demeure souvent le seul moyen de se rendre d'un point A à un point B dans la région. L'absence de réseau ferroviaire de transport de passager (À l'exception du trajet Sept-Iles – Schefferville), par exemple, constitue un frein majeur. La desserte limitée par autobus est également en cause.

Les déterminants de la qualité de vie et les pratiques sociales et culturelles

Un des éléments d'attraction et de rétention de la population sur la Côte-Nord est sans contredit la qualité des espaces naturels et la possibilité de réaliser des activités en plein air. Or, ces activités sont parfois dépendantes de sources énergétiques pour le transport. De plus, l'accès aux territoires de cueillette, de trappe, de chasse, de pêche et de villégiature, par exemple est souvent difficile, voire impossible, sans des véhicules à quatre roues motrices ayant une consommation d'essence élevée ou de moyens encore dépendants du pétrole (VTT par exemple). Or, le maintien d'activités de ce type, dont certaines sont en décroissance importantes en raison d'une rentabilité moindre (Trappe, par exemple), nécessitera le développement de nouvelles technologies. Cet élément peut toutefois devenir un facteur de réussite si on réussit à sensibiliser les acteurs clés à la population qu'il y a un risque important de perte de qualité de vie ou du facteur d'attraction / rétention. Les activités traditionnelles autochtones sont également menacées pour les mêmes considérations.

Un manque de connaissances des enjeux liés à la dépendance au pétrole

Enfin, et c'est un élément très clair dans le Portrait et le Plan d'action régional, il existe toujours une méconnaissance importante, autant chez les dirigeants politiques que la population, des enjeux liés à la dépendance au pétrole. Bien que la démarche ait permis, dès les débuts de la première phase, *Les Rendez-vous de l'énergie*, de sensibiliser plusieurs acteurs clés à ces enjeux, il reste encore beaucoup de travail à faire en ce sens.

La complexité de la région

La région est très vaste et composée d'un ensemble complexe de réalités locales, culturelles, économiques et sociales qui font en sorte qu'une approche à l'échelle de la région administrative permet mal de rejoindre l'ensemble des acteurs clés et rend difficile l'intégration des préoccupations et enjeux qui sont parfois sensiblement différents, d'une partie à l'autre du territoire. C'est pourquoi nous croyons qu'une approche sous régionale sera nécessaire et souhaitable, pour les prochaines étapes de la démarche. Une telle approche est par ailleurs très complexe et demande des ressources importantes que nous devons réunir afin d'en assurer le succès.

C. Mise en œuvre et arrimage avec les processus, stratégies et politiques existantes

1. Arrimage avec les processus de planification

Pour nous, il est clair qu'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole passe idéalement par son arrimage avec les processus de planification locaux, régionaux et nationaux. À l'échelle de l'actuel Plan d'action, nous croyons que l'on doit tenter d'assurer une certaine cohésion avec l'ensemble des processus de planification à l'échelle régionale. En ce sens, les principaux processus de planification auxquels nous croyons qu'une telle stratégie puisse s'arrimer sont les suivants :

1.1. Planification régionale

Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)

Tel que présenté précédemment, il existe déjà des points de convergence avec le PRDIRT. Il convient de mieux y arrimer la démarche dans le processus de révision qui sera réalisé dans les prochaines années.

Plan de développement quinquennal de la Conférence régionale des élus

Le plan de développement quinquennal 2013-2018 de la Conférence régionale des élus est actuellement en élaboration. Les enjeux liés à la dépendance au pétrole ont été présentés lors du Forum du plan quinquennal de développement de la Côte-Nord début avril 2013 et des efforts seront à mettre en œuvre afin de s'assurer que les étapes subséquentes du processus permettent d'arrimer efficacement la démarche PNPE.

Plan d'affectation du territoire public (PATP)

« L'affectation du territoire public revêt un caractère stratégique pour la gestion des terres et des ressources du domaine de l'État. Elle consiste à définir les orientations du gouvernement pour l'utilisation et la protection du territoire public. Ces orientations sont véhiculées par l'entremise des plans d'affectation du territoire public.

Les PATP guident les interventions des divers acteurs. En fournissant les bases nécessaires à une gestion intégrée des terres et des ressources, ils contribuent à une mise en valeur harmonieuse et durable du territoire public, tout en minimisant les conflits d'usage. »¹

Certains éléments, tels que l'affectation de territoire à des usages énergétiques, par exemple, peuvent militer en faveur d'un arrimage de la démarche avec le PATP.

¹ Tiré du site du Ministère des ressources naturelles, www.mrn.gouv.qc.ca.

1.2. Planification locale

Schémas d'aménagement et de développement des MRC

« Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une municipalité régionale de comté (MRC). Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires. Le schéma est, avant tout, un document d'intention formulé et conçu de manière à faire ressortir une vision régionale du développement durable. »²

En ce sens, nous croyons que l'arrimage de la démarche avec cet outil de planification peut s'avérer utile. C'est particulièrement vrai lorsque des MRC ont mis en place des mesures de contrôle intérimaire pour encadrer le développement de filières énergétiques sur leur territoire. Ces mesures peuvent alors devenir des facteurs de réussite ou des contraintes pour la mise en place d'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole.

Plans d'urbanisme et programmes particuliers d'urbanisme des municipalités

« Le plan d'urbanisme est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique d'une municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire. »³ Pour ce qui est du Programme particulier d'urbanisme (PPU), « il est une composante du plan d'urbanisme. Le plan d'urbanisme réfère à la planification de l'ensemble du territoire municipal tandis que le PPU permet d'apporter plus de précisions quant à la planification de certains secteurs qui suscitent une attention toute particulière de la part du conseil municipal. Il peut s'agir, par exemple, du développement d'un nouveau secteur résidentiel, industriel ou d'un centre-ville. »⁴

Il est clair pour nous qu'il est fortement souhaitable que la présente démarche soit arrimée à ces deux formes de planification urbaine. Par ailleurs, les outils développés par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ces dernières années intègrent bien les enjeux et objectifs de la présente démarche.

2. Sensibilisation, éducation et formation

Le Portrait et le Plan d'action régional insistent grandement sur les besoins en termes de sensibilisation, éducation et formation. La mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole dans la région nécessitera assurément des efforts importants en cette matière.

Nous sommes d'avis, pour plusieurs raisons évoquées précédemment, que la première clientèle visée par ces efforts devrait être celle des décideurs, particulièrement les élus des différents

² Tiré du site du MAMROT, www.mamrot.gouv.qc.ca.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

territoires de la région, et que cela devrait se faire dans une approche par MRC afin de mieux prendre en compte les disparités et réalités locales.

Il y a également des efforts importants à consentir auprès des grands industriels en particulier, des ICI en général et de la population nord-côtière.

3. Engagements des acteurs clés régionaux

Plusieurs acteurs clés de la région ont déjà pris des engagements ou réalisé des projets afin de réduire leur consommation de pétrole. Il serait complexe, voire impossible d'en dresser une liste complète. Toutefois, la Vitrine du Québec sans pétrole (www.quebecsanspetrole.com) permet de connaître quelques-uns des plus importants projets de chacune des régions. Elle répertorie à ce jour 70 projets à l'échelle du Québec représentant un équivalent d'au moins 21 320 243 litres de pétrole⁵ évités. Pour la région, cinq projets sont actuellement répertoriés, ce qui représente une réduction de plus de 12,5 millions de litres de pétrole.

Ces données sont évidemment fragmentaires et ne représentent qu'une partie des projets réalisés. De plus, elles ne tiennent pas compte des engagements pour des projets en cours de planification et de réalisation.

Notons que les organisations régionales suivantes sont des signataires de la déclaration d'engagement du Forum québécois sur l'énergie :

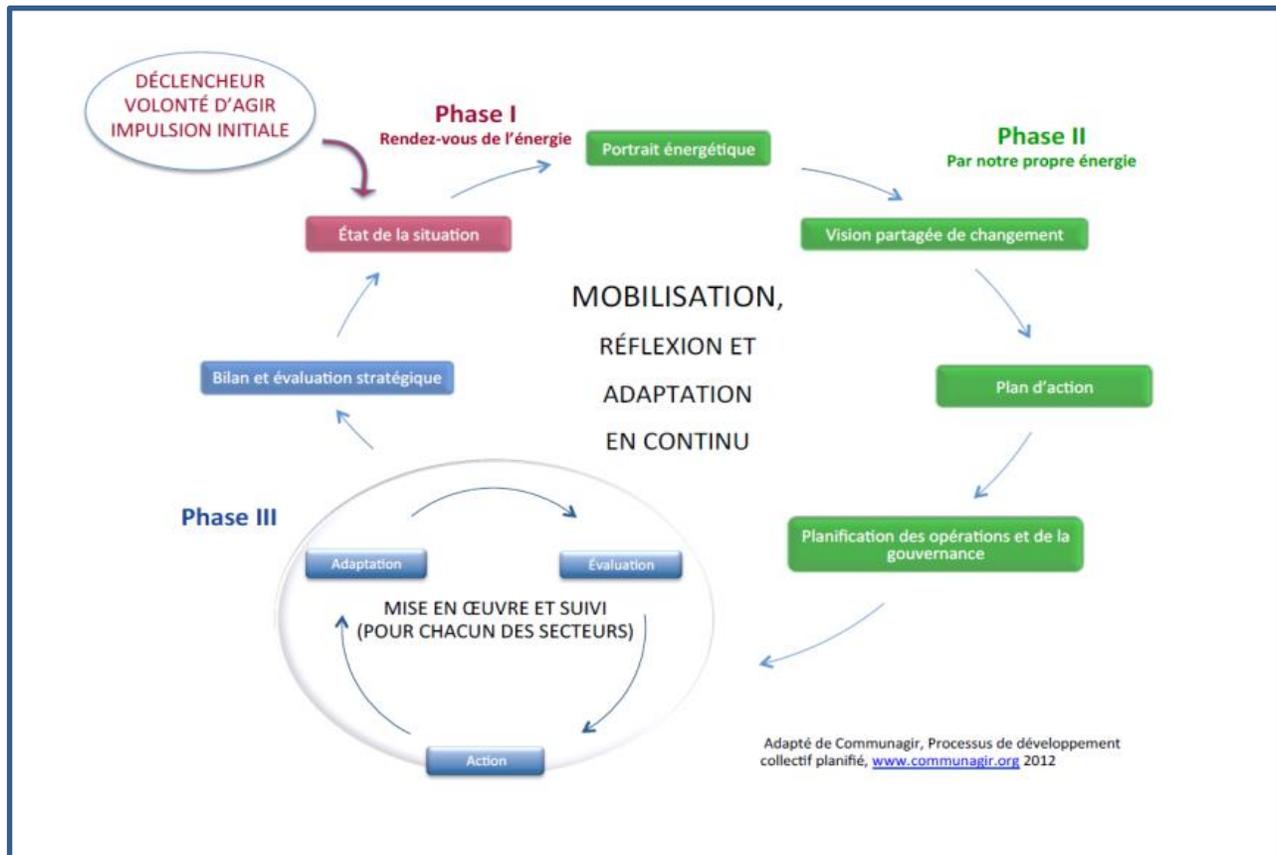
- ArcelorMittal Mines Canada
- Association forestière Côte-Nord
- Comité ZIP Côte-Nord du Golfe
- Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
- Coopérative forestière la Nord-Côtière
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
- MRC de Minganie
- Municipalité de Baie-Johan-Beetz
- Ville de Sept-Îles

⁵ En date du 12 avril 2013.

4. Mobilisation des acteurs régionaux

Le graphique suivant présente de manière schématisée le processus de mobilisation régionale préconisé par la démarche de réduction de la dépendance au pétrole.

Figure 1. Processus de mobilisation régionale



Notons que même si la Phase II, *Par notre PROPRE énergie*, est terminée, les objectifs de développement d'une vision partagée du changement et de planification des opérations et de la gouvernance demeurent à un stade primaire et des efforts doivent être consentis dans les prochains mois et au cours de la prochaine phase avant de pouvoir considérer atteindre les objectifs inhérents à la démarche.

Les efforts sont d'ailleurs déjà consentis afin de favoriser une appropriation des enjeux et de la démarche par le maximum d'acteurs possibles dans la région. Ces efforts nécessitent des ressources importantes et doivent être l'objet d'un support important du gouvernement du Québec et des instances politiques nationales et régionales.

Nous envisageons actuellement différentes activités de consultation des acteurs clés afin de valider de manière large les éléments de l'actuel plan d'action et susciter leur adhésion.

Annexe 1

Tableau de Plan d'action régionale de réduction de la dépendance au pétrole

Axe 1 : Transport des personnes	
Objectifs spécifiques	Pistes d'actions
1.1. Réduire l'utilisation de l'auto-solo comme mode de transport	1.1.1. Mobiliser les acteurs concernés afin de se doter de plans de mobilité durable ou des processus de planification durable du transport
	1.1.2. Évaluer les alternatives dans les secteurs à fort débit journalier
	1.1.3. Favoriser l'accroissement de l'offre en transport collectif
1.2. Favoriser l'utilisation du transport actif	1.2.1. Mobiliser les acteurs afin de compléter le réseau cyclable régional
	1.2.2. Sensibiliser les élus des agglomérations urbaines aux besoins en infrastructures de transport actif
1.3. Promouvoir l'amélioration globale du parc de véhicules	1.3.1. Faire la promotion des mesures de réduction de la consommation des véhicules
	1.3.2. Promouvoir les véhicules à faible consommation

Axe 2 : Transport des marchandises	
Objectifs spécifiques	Pistes d'actions
2.1. Encourager les modes de transport des marchandises les plus efficaces en termes énergétiques	2.1.1. Encourager le transport maritime des marchandises
	2.1.2. Encourager le transport ferroviaire des marchandises
2.2. Promouvoir l'amélioration de la performance des flottes de véhicules	2.2.1. Faire la promotion des mesures de réduction de la consommation des véhicules
	2.2.2. Promouvoir les saines pratiques en matière de transport

Axe 3 : Les usages industriels

Objectifs spécifiques	Pistes d'actions
3.1. Réduire l'utilisation des hydrocarbures lourds dans les procédés industriels	3.1.1. Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur industriel
	3.1.2. Évaluer le potentiel de substitution de diverses sources énergétiques (Gaz naturel, Biomasse, etc.)
3.2. Favoriser la récupération d'énergie dans les procédés industriels	3.2.1. Évaluer le potentiel de récupération de chaleur
	3.2.2. Évaluer le potentiel d'utilisation et de conversion d'énergie pour des usages locaux
3.3. Améliorer la performance des flottes de véhicules industriels	3.3.1. Sensibiliser les industriels à la mise en place de plan d'amélioration des flottes

Axe 4 : L'efficacité énergétique et la chauffe des bâtiments

Objectifs spécifiques	Pistes d'actions
4.1. Promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments	4.1.1. Faire connaître les programmes d'aide pour l'amélioration de l'efficacité énergétique
	4.1.2. Faire connaître les certifications liées à l'efficacité énergétique dans le bâtiment
	4.1.3. Faire connaître les mesures d'efficacité énergétique
4.2. Faire la promotion des énergies renouvelables pour la chauffe des bâtiments	4.2.1. Faire la promotion des ÉR dans les secteurs ICI
	4.2.2. Faire la promotion des ÉR dans le secteur résidentiel
	4.2.3. Favoriser l'amélioration des installations de chauffage désuètes

Axe 5 : Les milieux isolés

Objectifs spécifiques	Pistes d'actions
5.1. Favoriser la mise en place d'alternatives aux génératrices et centrales thermiques dans les communautés isolées	5.1.1. Évaluer les alternatives possibles (Petite hydraulique, hydrolienne, biomasse, cogénération, etc.)
	5.1.2. Favoriser la réalisation de projets visant à remplacer les génératrices et centrales thermiques
5.2. Favoriser la substitution des hydrocarbures dans les résidences isolées	5.2.1. Réaliser un portrait sommaire sur l'utilisation énergétique autonome dans la région
	5.2.2. Promouvoir les alternatives aux hydrocarbures auprès des propriétaires de résidences isolées

Axe 6 : Aménagement du territoire

Objectifs spécifiques	Pistes d'actions
6.1. Promouvoir les saines pratiques d'aménagement du territoire	6.1.1. Sensibiliser les élus au développement urbain viable
	6.1.2. Favoriser la mise en place d'initiatives structurantes

Axe 7 : Acquisition de connaissances, innovation, sensibilisation et éducation

Objectifs spécifiques	Pistes d'actions
7.1. Encourager la R&D sur les alternatives aux hydrocarbures dans la région	7.1.1. Appuyer les initiatives structurantes en matière de R&D sur les alternatives aux hydrocarbures
	7.1.2. Appuyer la mise en place de projets-pilotes et de banc d'essai en énergétique dans la région
7.2. Sensibiliser les acteurs clés et la population nord-côtière aux enjeux énergétiques de la région	7.2.1. Sensibiliser la population et les acteurs clés aux enjeux liés à la dépendance au pétrole
	7.2.2. Sensibiliser la population et les décideurs aux moyens d'action pour réduire la dépendance au pétrole
	7.2.3. Diffuser le portrait et le plan d'action régional
	7.2.4. Promouvoir les initiatives structurantes existant sur le territoire de la Côte-Nord

	7.2.5. Promouvoir et faire connaître les programmes gouvernementaux (PACC, par exemple)
7.3. Encourager la réalisation de formations en lien avec les alternatives au pétrole	7.3.1. Soutenir les acteurs du monde de l'éducation dans leurs démarches
	7.3.2. Organiser ou appuyer des activités de formation en lien avec les enjeux énergétiques et de dépendance au pétrole